



Périscolaire du Temps



Rentrée scolaire

2025 /2026

EDITO

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Les travaux de la rue de la Plagne avancent, et l'accès final pour les parents et les transports scolaires se fera à partir de janvier 2026.

Pour la rentrée de septembre 2025 un accès provisoire de la route de la Plagne sera mis en place pour les enseignants, le personnel du périscolaire, les livraisons du restaurant scolaire ainsi que pour les habitants du site via le nouveau rondpoint de la Croisette situé route de la Terrasse et qui desservira la partie haute de la future route de la Plagne. En effet, la seconde partie du chantier à savoir la route entre la rue Henri Tronel et la nouvelle entrée de l'école clôturera l'ouvrage. Un passage piéton longera le pré de l'école et permettra aux familles d'emmener leurs enfants directement à l'école maternelle du bourg. Un ascenseur sera installé pour permettre l'accessibilité PMR à l'école élémentaire depuis l'air de retournement des bus. Ces travaux ont pour objectif de faciliter le quotidien des familles pour déposer leurs enfants à l'école.

En direction des enfants et toujours soucieuse de tenir un rôle éducatif, l'équipe propose régulièrement des animations autour de la saisonnalité et de l'équilibre d'un repas. La démarche imposée par la réglementation de la loi Egalim impose un repas végétarien par semaine : il faut donc innover dans les recettes à base de protéines végétales sans avoir recours au soja. L'opportunité d'avoir une cuisine faite sur place est une réelle chance pour les petits sampoutaires. Cela permet également d'adapter les menus pour les repas à thème (repas volcanique, repas des délégués...) que ces derniers apprécient tant.

Tout au long de l'année, l'ensemble du service (cuisine et animation) participe à des formations afin de continuer à professionnaliser les missions de chacun. La prise en charge des enfants demande un savoir faire et un savoir être afin que chaque partie (adulte et enfant) se sente en confiance et évolue dans un contexte sain.

La coéducation nous semble être un point phare pour permettre aux enfants d'acquérir des connaissances solides et devenir familiers du Vivre Ensemble.

Chères familles, la municipalité vous remercie pour la confiance que vous accordez à tous nos services éducatifs.

Nous vous souhaitons une belle période estivale.

L'adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse

Anthony GIRAUD

Le Maire

Kamel BOUCHOU

SERVICE PERISCOLAIRE – 130, rue de la Plagne - 42 740 Saint Paul en Jarez – 04 77 02 13 91 /06 40 11 26 62

Courriel : centre.periscolaire@saint-paul-en-jarez.fr

